



Peillon ouvre un chantier de démolition !

Grève le jeudi 5 décembre

Pour nos métiers, nos conditions de travail, pour nos salaires,
TOUS en grève le jeudi 5 décembre 2013 !

DES NÉGOCIATIONS S'OUVRENT SUR NOS MÉTIERS ET NOS MISSIONS. Dès le 22 décembre, le ministre proposera une nouvelle version de nos statuts (les textes qui définissent nos obligations de service et nos missions). Aucun budget n'est prévu pour augmenter nos salaires ou améliorer nos conditions de travail (baisser les effectifs, permettre les dédoublements, créer des postes et recruter des titulaires CPE, COPSY, enseignants, baisser le temps de travail...). Le ministère n'a pas de contreparties acceptables à offrir face à l'officialisation de toutes les tâches non payées.

Dans ce contexte, CETTE NÉGOCIATION dans l'urgence **COMPORTE DES RISQUES POUR CHACUN DE NOUS** :

- **En devenant statutaires, les tâches périphériques à l'enseignement deviendraient obligatoires** (réunions de tous ordres, orientation des élèves, participation au conseil pédagogique, conseil école-collège, commissions éducatives...). Le chef d'établissement pourra s'appuyer sur ces nouveaux statuts pour exiger de nous une présence dans l'établissement bien au-delà des 15 ou 18 heures hebdomadaires.
- Le rattrapage du mercredi 13 novembre, le projet de nous faire reprendre en août, la mention de 1 607 heures annuelles (dans le projet initial du ministère) témoignent d'une réelle **volonté d'annualiser notre temps de travail**. Cela voudrait dire, par exemple, stages de formation sur les vacances scolaires, rattrapage de cours quand les élèves sont en stage ou en examen.
- Les dernières discussions annoncent une sortie de 16% des établissements de **l'éducation prioritaire**. Il est question d'une décharge d'1h00 pour les collègues des établissements qui resteront dans l'éducation prioritaire. Elle serait financée en réduisant les heures de première chaire et celles attribuées au post-bac. Déshabiller Pierre pour habiller Paul ne peut constituer l'investissement massif nécessaire pour l'éducation prioritaire.

POUR QU'IL Y AIT RÉELLEMENT DISCUSSION, IL FAUT :

- **AUGMENTER** fortement nos salaires : déblocage du point d'indice gelé depuis 4 ans, nouvelle grille indiciaire, indemnité logement spécifique à l'Île-de-France.
- **RÉDUIRE** les effectifs des classes et renforcer les équipes dans les établissements.
- **AMÉLIORER** nos conditions de travail avec des heures de décharge pour la concertation entre collègues notamment dans l'éducation prioritaire.
- **MAINTENIR** la définition de nos services en heures hebdomadaires devant élèves (avec maximum hebdomadaire).

ON NE NÉGOCIE PAS SANS RAPPORT DE FORCE.

Pour améliorer nos conditions de travail et sauvegarder nos statuts,
LE SNES CRÉTEIL APPELLE À LA GRÈVE ET À LA MANIFESTATION,
AVEC NOS COLLÈGUES DU 1^{er} DEGRÉ, LE JEUDI 5 DÉCEMBRE.